

Lancement du concours « la Danse des Jeux ».

Instruction du 30 novembre 2023 relative au Concours de la Danse des Jeux.

Délégation Académique à l'Action Sportive, à l'Olympisme et au Paralympisme

Affaire suivie par
Valérie Métayer
Assistante de direction
Tél : 01 57 02 68 46
Mél : ce.ipr4@ac-creteil.fr

Délégation Académique à l'Education Artistique et Culturelle

Affaire suivie par :
Dominique Laudet
Tél : 01 57 02 66 65
Mél : ce.daac@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne,

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription du premier degré,

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements,

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles,

Mesdames et messieurs les enseignants d'éducation physique et sportive (pour attribution)

Mesdames et messieurs les enseignants référents culture (pour attribution)

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré (pour attribution)

La Danse des jeux.

L'objectif de ce courrier est de préciser la procédure et le calendrier d'inscription au concours « la Danse des Jeux »

*Créée par Mourad Merzouki sur une musique originale imaginée par les cofondateurs du groupe Gotan Project, **la Danse des Jeux** est une chorégraphie qui célèbre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 tout en mêlant discipline artistique et sportive.*

La Danse des Jeux est une chorégraphie fédératrice, simple et entraînante. Elle est un moyen de se retrouver en mouvement pour se préparer au grand rendez-vous des Jeux, et constitue une formidable occasion de faire le lien entre l'art, le sport, les valeurs olympiques et paralympiques grâce à la danse.

Tout le monde peut s'approprier cette création, quel que soit son âge et son niveau de danse, grâce aux tutoriels et aux ressources pédagogiques disponibles sur la plateforme Génération 2024, et créés par Mourad Merzouki en lien avec un comité d'experts (Fédérations scolaires et universitaire et le ministère en charge de l'Éducation nationale).

→ Ressources : Retrouvez toutes les informations sur la Danse des Jeux sur la plateforme Génération 2024: <https://generation.paris2024.org/la-danse-des-jeux>

Pour valoriser et promouvoir cette danse, l'académie de Créteil, en partenariat avec Paris 2024 et l'éducation nationale, lance le concours scolaire de **“La Danse des Jeux” du 16 Octobre 2023 au 31 Mars 2024.**

Sur la musique créée par Christoph Müller et Eduardo Makaroff, les classes du premier et du second degré sont invitées à imaginer leur propre version de la Danse des Jeux. Parmi les participants à ce concours, une école, un collège et un lycée seront présélectionnés par un jury académique pour représenter l'académie de Créteil lors de la délibération nationale et pour reproduire leur création le 18 mai 2024 au Théâtre de la Ville de Paris.

Les modalités de participation sont exposées ci-dessous :

- 1) Produire une vidéo de votre création
- 2) La chorégraphie devra obligatoirement être créée sur toute la durée de la musique (3 minutes et 16 secondes). Le fichier audio est accessible sur la plateforme Génération 2024.
- 3) Le concours est ouvert à tous les styles de danse : danse contemporaine, jazz, classique, hip hop, breaking, etc.
- 4) La chorégraphie devra respecter le format suivant, en deux temps :
 - Reproduction (du début de la musique jusqu'à 1 minute 20) : les danseurs et danseuses devront reproduire à l'identique la première partie de la chorégraphie de Mourad Merzouki ;
 - Création (à partir d'1 minute 20 et jusqu'à la fin de la musique à 3 minute 16) : les danseurs et danseuses devront inventer leur propre version de la Danse des Jeux.

Les élèves des enseignements optionnels ou de spécialité danse, en classe horaires aménagés danse (CHAD) ou inscrits dans une section sportive scolaire danse, peuvent bien sûr participer. Chaque élève ne peut participer qu'une seule fois au concours et ne peut intégrer qu'un seul groupe.

→ **Inscription en ligne au concours sur la plateforme ADAGE : voir document d'accompagnement en pièce jointe.**

Le délégué académique - DAASOP,
Bruno REIBEL

Le délégué académique - DAAC,
Jean-Jacques PAYSANT